Rapport annuel 2022

TABLE DES MATIÈRES

03 AVANT-PROPOS

04 COLLECTE ET RECYCLAGE

06 COMMUNICATION ET CAMPAGNES

08 COOPÉRATIONS

09 DÉVELOPPEMENTS ACTUELS

10 COOPÉRATIVE IGORA POUR LE RECYCLAGE DE L'ALUMINIUM

15 FERRO RECYCLING

Engagement pour une économie circulaire

Rétrospectivement, IGORA et Ferro Recycling peuvent se targuer d'avoir eu une année intense et placée sous le signe de la réussite. En 2021, l'assemblée générale avait pris la décision de réduire de 30 pour cent la CRA (fixée désormais à 0,7 centime) sur les canettes en aluminium, les barquettes d'aliments pour animaux et les tubes alimentaires, et ce à partir du 1er janvier 2022. Pour l'exercice écoulé, cela a nécessité une gestion très stricte des coûts. Nous avons réussi cet exploit en dépit de circonstances changeantes. Une météo exceptionnellement chaude a eu pour effet réjouissant une croissance appréciable des ventes de canettes à boissons. Dans le même temps, il y a eu cependant un recul dans la vente des autres emballages en aluminium, ce qui s'explique par le fait que la consommation domestique a recommencé à diminuer après la pandémie. Le même scénario s'est répété pour les emballages en tôle d'acier.

Les indemnités de collecte et d'exportation que doivent verser IGORA et Ferro Recycling dépendent principalement des prix négociés pour l'aluminium et la tôle d'acier usagés. Si ceux-ci sont intéressants pour les entreprises de recyclage, ce qui était le cas en 2021, on assiste à une croissance du volume commercial et donc des indemnités de collecte et d'exportation touchées par les commerces suisses. L'année passée en revanche, les prix se sont à nouveau quelque peu normalisés, ce qui a diminué les exportations et augmenté les stocks. Les indemnités à verser ont donc été moins importantes que l'année précédente, ce qui a allégé les comptes de résultat des organisations. Par contre, pour les manifestations de loisirs, dont le nombre a été multiplié par trois, les dépenses ont augmenté pour les conteneurs de collecte et du fait de notre obligation contractuelle d'assurer l'extension généralisée du réseau de points de collecte. Nous avons bien su réagir à ces changements, ne serait-ce qu'en raison de nos investissements dans une analyse plus poussée des données dès l'année précédente, avec pour corollaire une base plus solide pour une prise de décisions efficace.

Pour poursuivre le développement de l'économie circulaire en 2022, les activités ont été renforcées dans la communication et le marketing, et de nombreux projets ont été mis en œuvre. Les campagnes d'IGORA sur les réseaux sociaux ont éveillé l'intérêt de millions de personnes pour le recyclage de l'aluminium. En ce qui concerne le nouveau «prix de l'environnement» créé à cette occasion, il permet de soutenir des collectes spéciales. Par ailleurs, la carte de recyclage, désormais utilisée chaque année par un quart de million de personnes, a été totalement remaniée, et l'appli qui lui est rattachée a été enrichie de nouvelles fonctions. Pour ce qui est du 23e concours «Art du recyclage» qui, pour la première fois, s'est fait exclusivement par voie numérique, il a, avec les 289 œuvres d'art soumises, prouvé que le métal est revalorisable à l'infini et sans perte.

Nous nous engagerons, à l'avenir aussi, pour le recyclage optimal de l'aluminium et de la tôle d'acier. C'est avec plaisir que nous relèverons les nouveaux défis de l'année 2023. Je suis convaincu que les organisations IGORA et Ferro Recycling sont bien équipées pour cette tâche.

Hans-Martin Wahlen
Président de la Coopérative IGORA et de Ferro Recycling

IGORA et Ferro Recycling œuvrent pour la collecte et l'extension de systèmes de collecte d'emballages en aluminium et en tôle d'acier couvrant l'ensemble du territoire national.

Mutualisation de la collecte d'emballages en aluminium et en tôle d'acier

Toutes les communes suisses mettent à disposition des points de collecte pour les emballages en aluminium et en tôle d'acier. IGORA et Ferro Recycling apportent leur soutien financier aux pouvoirs publics pour leurs activités de collecte.

Collecte séparée de capsules de café en aluminium

La quasi-totalité des villes et communes proposent la collecte séparée de capsules de café. Celles-ci peuvent en outre être déposées dans de nombreuses boutiques et entreprises de recyclage. Ainsi, dans les seules filiales de Coop et Migros, on compte déjà 1600 points de retour.

Collecte séparée de canettes à boissons en aluminium

Pour le retour de canettes à boissons en aluminium, on compte au total 53'366 conteneurs de collecte dans les entreprises, centres de loisirs, écoles, etc. Sont venus s'y ajouter 3706 conteneurs en 2022. Les canettes en alu ainsi collectées peuvent être déposées dans quelque 180 entreprises de recyclage. Il existe aussi un service d'enlèvement gratuit proposé en collaboration avec PET-Recycling Schweiz et des transporteurs privés.

Collectes lors de manifestations

La collecte lors de manifestations de loisirs a été plus importante que l'année précédente. Fin juin 2022 déjà, l'infrastructure de collecte a permis de desservir autant de manifestations que pour toute l'année 2021. Ainsi, IGORA a installé en 2022, pour 200 événements, quelque 3300 conteneurs pour la collecte de canettes à boissons en aluminium.

Collecte de canettes à boissons en alu dans l'espace public

L'offre de points de collecte dans l'espace public des villes et des communes a encore été élargie en 2022. Le volume de matières évoluant en circuit fermé a augmenté d'autant. IGORA s'est associé à PET-Recycling Schweiz pour densifier le maillage des points de collecte dans l'espace public.

«Cash for Cans»

À partir d'un volume de 10 kilogrammes, les collecteurs et collectrices privés peuvent déposer leurs canettes à boissons dans l'une des 180 entreprises de recyclage en Suisse. L'entreprise établit un «bon IGORA» que le collecteur peut encaisser auprès d'IGORA. Pour chaque volume de collecte de 10 kilogrammes, il est en plus délivré un «billet de la chance» permettant de gagner un prix immédiat ou en liquide. En 2022, IGORA a déboursé 5,1 millions de francs dans le cadre du programme «Cash for Cans».

Pro Infirmis

Les collecteurs et collectrices à l'âme caritative qui touchent les «bons IGORA» du programme «Cash for Cans» peuvent directement en faire don à la fondation Pro Infirmis. Pour l'année 2022, la fondation a pu récolter 14'253 francs grâce à ce programme. Sur metal-bag.ch, IGORA propose par ailleurs des sacs de collecte que l'on peut commander à Pro Infirmis par SMS avec un don de 5 francs. Grâce aux dons ainsi recueillis, la fondation permet à des enfants handicapés et à leurs familles de relever les défis du quotidien.

Quantités collectées*

Emballages en aluminium

Pour 2021, ce sont au total 14'339 tonnes d'emballages en alu qui ont été collectées. Ceci correspond à deux pour cent de moins par rapport à l'année précédente. D'après des projections internes, le taux de collecte était de 80 pour cent pour les barquettes d'alimentation animale et de 60 pour cent pour les tubes alimentaires en alu.

Canettes à boissons

Pour les canettes à boissons, la collecte a diminué en 2021 de pratiquement 1 pour cent pour s'établir à 12'600 tonnes. D'après l'OFEV, le taux de recyclage était de 91 pour cent. Il dépasse ainsi nettement le taux minimum fixé à 75 pour cent.

Volume collecté d'emballages en aluminium

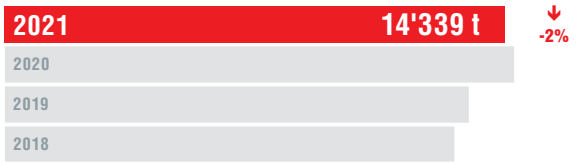

Quantités et taux de recyclage des canettes en aluminium

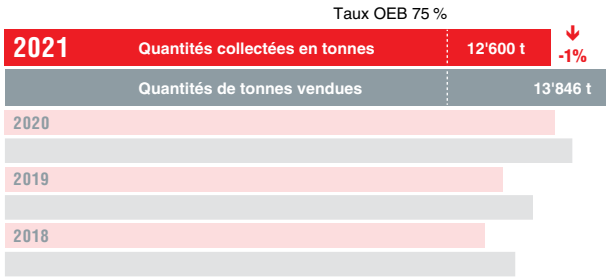

Volume collecté et taux de recyclage des canettes en aluminium

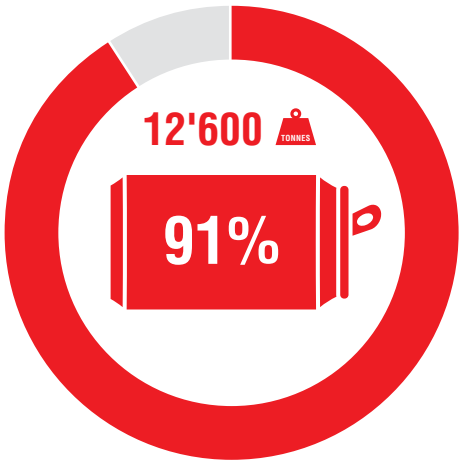

Emballages en tôle d'acier

En 2021, 13'100 tonnes d'emballages en tôle d'acier ont été collectées. Ce volume n'a pas bougé par rapport à l'année précédente.

Quantités et taux de recyclage des boîtes de conserve en tôle d'acier

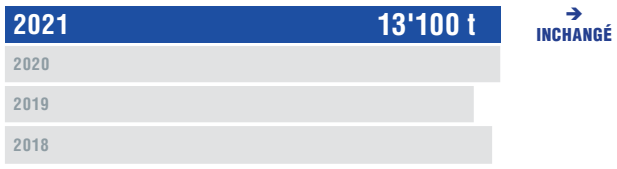

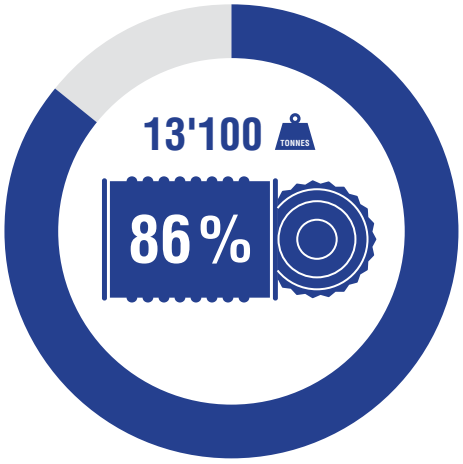

*** Les statistiques officielles de l'OFEV sont publiées toujours en automne de l'année suivante. Pour les volumes et les taux de collecte, le rapport annuel se rapporte par conséquent à l'année 2021.**

IGORA et Ferro Recycling exploitent divers canaux pour sensibiliser les esprits au recyclage. C'est au travers de campagnes et d'activités de relations publiques que les organisations concernées ont touché un large public en 2022.

Le prix de l'environnement IGORA remplace le prix du recyclage métallique

Les gagnants et gagnantes du prix du recyclage métallique 2021 ont été honorés début 2022. Il s'agit en l'occurrence de la piscine du parc de la commune de Münsingen (BE), du Hockey Club Davos AG (GR) et d'Esther Marbach de Rothrist (AG). Le nouveau prix de l'environnement IGORA remplace le prix du recyclage métallique. Le prix de l'environnement récompense chaque mois une personne ou un groupe s'étant distingué par ses actions pour que les matières valorisables restent dans le cycle. La récompense est attribuée aux grands collecteurs, à ceux qui savent économiser les ressources ou qui incitent les gens à faire de même. Le prix de l'environnement a été décerné pour la première fois en octobre 2022. Depuis lors, Simon Reiss (Bünzen), Matthias Ardizzon (Hergiswil) et Robert Peterhans (Zurich) ont obtenu le prix en 2022 avec, pour chacun, une récompense de 500 francs.

Concours Art du recyclage

Avec pour devise «Cycle», le Concours Art du recyclage connaît un grand succès confirmé par sa 23e édition en 2022. Comme son édition précédente avait été annulée du fait du coronavirus, le concours de 2022 a été pour la première fois tenu entièrement en mode numérique. 289 œuvres d'art ont été téléchargées sur la nouvelle plate-forme en ligne **recycling-kunst.ch**, en vue de leur évaluation par le public. Les œuvres gagnantes seront annoncées en début de l'été 2023.

Exposition au salon des métiers de Zurich

Les personnes concernées de PET-Recycling Schweiz, R-Suisse et de ContentMakers se sont jointes à celles d'IGORA pour se rendre au salon des métiers de Zurich et présenter aux jeunes intéressés l'apprentissage d'employé de commerce et la formation de recycleur ou recycleuse.

IGORA sur TikTok

En 2022, les activités d'IGORA sur les réseaux sociaux ont été largement renforcées. En plus d'être présent sur Instagram et Facebook, IGORA est désormais également actif sur TikTok. C'est ainsi qu'une première campagne lancée en étroite collaboration avec TikTok a permis d'enregistrer 16 millions de vues au total. Quelque 3200 nouveaux followers ont ainsi pu être recrutés. Les neuf vidéos humoristiques créées par des influenceurs et influenceuses ont montré au groupe cible des jeunes de 16 à 30 ans que le recyclage de canettes en alu n'a rien de compliqué et que c'est dans l'air du temps. **@igora_alu_recycling**

Carte de recyclage

Ils sont déjà un quart de million d'utilisateurs et utilisatrices à se servir de la fonction recherche de points de collecte sur Internet. Pour l'app 2022, la carte de recyclage a été complètement remaniée. Depuis janvier 2023, la carte indique par push les enlèvements domestiques tels que le papier et le carton. Des quiz et des concours transmettent des connaissances sur le recyclage et permettent de les réviser. Comme à l'accoutumée, la fonction recherche de points de collecte permet de trouver dans toute la Suisse des points de collecte avec leurs diverses fractions. **recycling-map.ch**

SACR: campagne sur les réseaux sociaux pour le recyclage de capsules de café

En 2022, la campagne sur les réseaux sociaux avec le snowboarder Markus Keller et la vététiste Birgit Bless a suscité l'intérêt pour le recyclage de capsules de café. Diffusées sur Instagram et Facebook en deux vagues, les vidéos avec les deux protagonistes ont totalisé plus de 13 millions de vues et plus de 5 millions de profils. Les ambassadeurs Schtifti se sont, eux aussi, engagés pour le recyclage des capsules de café sur leurs propres canaux. Pour renforcer l'effet de la campagne sur les réseaux sociaux, deux publi-reportages dans le PET-Flash de PET-Recycling Schweiz ont permis de toucher à chaque fois 50'000 personnes.

IGORA et Ferro Recycling s'appuient sur un réseau bien fourni et efficace et s'engagent ensemble pour le recyclage. La coopération avec d'autres organisations de recyclage est très utile pour les campagnes, les relations publiques et la défense d'intérêts communs.

Swiss Recycling

Swiss Recycling est le centre de compétence suisse pour l'économie circulaire. Il a pour vocation de défendre les intérêts des organisations de recyclage. À son congrès annuel du recyclage qui s'est tenu en ligne en janvier 2022, plus de 300 représentantes et représentants de la branche ont échangé sur des thèmes communs.

Swiss Recycling a en outre reconduit sa campagne «Les pinailleurs», qui remporte un franc succès. Chris Harmat, champion du monde de parkour, montre dans un spot publicitaire à quel point le recyclage tel qu'il le pratique peut être spectaculaire. Le groupe cible des personnes de 18 à 39 ans a visionné les vidéos plus de 32 millions de fois, ce qui s'est traduit par presque 600'000 clics sur des textes traitant du recyclage. En 2022, près de 10'000 élèves ont profité de matériel scolaire développé avec la CI pour un monde propre, ce qui a permis de les sensibiliser au recyclage et au littering.

Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU)

La communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU) s'engage contre le littering et met en œuvre de nombreuses mesures pour sensibiliser la population. Ses équipes d'ambassadeurs ont passé en 2022 16'500 heures à engager la conversation avec des passantes et passants afin de les inciter à éliminer correctement leurs déchets. Pour la journée nationale Clean-Up-Day de l'IGSU, 750 actions clean-up ont rassemblé 55'000 personnes qui ont donné un coup de main. L'IGSU a touché de larges pans de la population par d'autres mesures dans l'espace public et les écoles, ainsi que par divers articles dans les médias.

Depuis 2015, l'IGSU organise chaque année des enquêtes pour analyser le phénomène du littering en Suisse. Un sondage en 2022, effectué sur 2'500 passantes et passants, a permis de conclure à nouveau que le littering a légèrement régressé, ce qui s'explique par les efforts et les mesures efficaces des villes, des communes et de l'IGSU.

Cap pour l'avenir avec «IGORA 2022+»

Depuis 2012, les entreprises peuvent enregistrer tout au long de la chaîne de création de valeur leurs livraisons d'aluminium aux trieurs, récupérateurs ou fonderies via la plate-forme «myIGORA». Cette plate-forme bien établie connaît une forte croissance. 1500 livraisons ont été enregistrées en 2022. IGORA entend aller de l'avant avec la numérisation. D'où la mise en place du projet «IGORA 2022+» afin de rendre les processus encore plus efficaces.

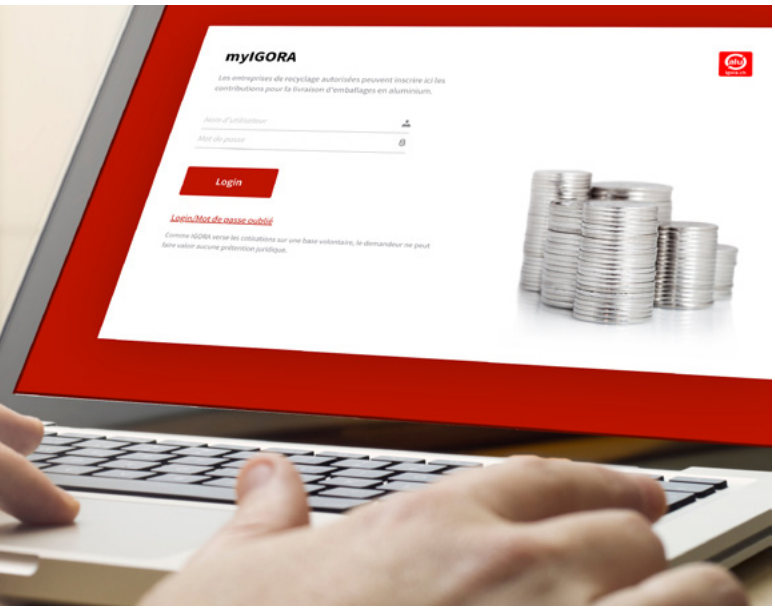

Action politique

Durant les sessions du Parlement, IGORA a échangé régulièrement aussi en 2022 avec les conseillers nationaux et aux États. Cette table politique est le principal instrument de réseautage d'IGORA et positionne cette dernière en tant qu'interlocutrice auprès des politiques pour tout ce qui touche au recyclage de l'aluminium. Pour les agendas politiques en rapport avec l'économie circulaire, IGORA peut s'appuyer sur les partenaires de coopération efficaces Swiss Recycling, PET-Recycling Schweiz et l'IGSU.

Ce qui est important à cet égard, c'est l'initiative parlementaire «Renforcer l'économie circulaire», où IGORA intervient sous la direction de Swiss Recycling. L'initiative entend promouvoir l'économie circulaire en Suisse en renforçant les conventions de branche et les mesures prises par les entreprises de leur propre initiative, ainsi qu'en abaissant les barrières administratives. Il est prévu en outre d'étudier la possibilité d'introduire des amendes contre le littering ou de mettre à contribution la Confédération par des projets pilotes contre le littering. Les organisations de recyclage ont participé ensemble à la procédure de consultation.

Le Conseil d'État du canton de Soleure prévoit de soumettre à la Berne fédérale une initiative cantonale pour l'introduction d'une consigne sur les bouteilles et canettes à boissons – c'est sous ces termes que se présente la «demande» formulée en août 2022 au Grand Conseil soleurois. À Soleure, IGORA a fait œuvre de pédagogie avec le concours de Swiss Recycling et de PET-Recycling Schweiz. La demande a été rejetée en mars 2023. L'alliance des organisations de recyclage avec Swiss Recycling a par ailleurs été très précieuse pour de nombreuses autres interventions nationales et cantonales anti-littering.

C'est le cas par exemple pour le postulat «Anti-Littering: moins de canettes en alu dans les prés par l'instauration d'une consigne», qui avait été soumis au Grand Conseil zurichois. Il s'agit d'une demande de réaliser un projet pilote pour déterminer si le taux de retour des canettes en alu changerait en prélevant une consigne. À ce niveau, IGORA a su apporter ses connaissances du sujet et défendre des solutions adaptées aux objectifs.

La Coopérative IGORA coordonne depuis 1989 la collecte et le recyclage d'emballages en aluminium en Suisse. Son action est financée par la contribution anticipée de recyclage (CAR) qui, en 2022, correspondait à 0,7 centime par canette à boissons, barquette de nourriture animale ou tube alimentaire.

Assemblée générale

À l'assemblée générale annuelle, les membres de la coopérative décident des points suivants: activités à venir, composition du comité, organe de révision, montant de la contribution anticipée de recyclage, rapport annuel et comptes annuels.

En 2022, Antonio Govetosa (Heineken Switzerland SA) a été élu en remplacement et comme nouveau membre au comité. Ont été réélus pour un mandat de trois ans: Claudia Bösch (Red Bull AG) et Christine Wiederkehr-Luther (Fédération des Coopératives Migros).

Comité

- **Hans-Martin Wahlen,** président
- **Claudia Bösch,** Red Bull AG
- **Guido Fuchs,** Coopérative Coop
- **Rüdiger Galm,** Feldschlösschen Boissons SA
- **Antonio Govetosa,** Heineken Switzerland SA
- **Gerald Rebitzer,** Amcor Group GmbH
- **Christoph Richli,** Ramseier Suisse SA
- **Christopher Rohrer,** Denner SA
- **Christine Wiederkehr-Luther,** Fédération des Coopératives Migros
- **Patrick Wittweiler,** Coca-Cola HBC Suisse SA

Membres et membres invités

Les membres (avec droit de vote) et membres invités (sans droit de vote) de la Coopérative IGORA sont des entreprises de l'industrie de la boisson, des aliments et de la nourriture animale, ainsi que du commerce de détail et de l'industrie de l'aluminium. En 2022, la Coopérative IGORA a accueilli trois nouveaux membres invités: AB InBev Switzerland GmbH (Rotkreuz), Trivabida GmbH (Zürich) et The Paido Soda Company GmbH (Thalwil).

Les trois membres invités Eighty One Switzerland (Oberriet), Brauerei Müller (Baden) et Drink-Trends Jost (Lucerne) se sont retirés durant l'exercice sous revue.

En 2022, IGORA compte donc au total 10 membres avec droit de vote et 106 membres invités. La liste actuelle de tous les membres peut être consultée sur **igora.ch**.

Coopérations de la Coopérative IGORA

Suisse	
Plaque tournante de l'économie circulaire	**economie-circulaire.swiss**
Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU)	**igsu.ch**
Association pour une économie durable öbu	**oebu.ch**
Centre écologique Langenbruck	**oekozentrum.ch**
Fondation suisse pour la pratique environnementale Pusch	**pusch.ch**
Association Suisse de l'Aluminium	**alu.ch**
Institut suisse d'emballage SVI	**svi-verpackung.ch**
Association Suisse pour les emballages de boissons respectueux de l'environnement SVUG	**boissons.swiss**
Swiss Recycling	**swissrecycling.ch**
International	
European Aluminium EA	**european-aluminium.eu**
Aluminium Stewardship Initiative ASI	**aluminium-stewardship.org**

Compte de résultat pour l'exercice	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Produit de la CAR et des prestations	8'016'488	11'060'346
PRODUITS NETS RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	**8'016'488**	**11'060'346**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Logistique, collecte et frais de matériel		
Contributions versées aux collecteurs de canettes	5'113'678	5'757'370
Contributions de logistique versées aux communes et aux ferrailleurs	1'532'185	2'034'761
Conteneurs de collecte et amortissements	305'266	317'138
Logistique, collecte et frais de matériel	**6'951'129**	**8'109'269**
Charges de personnel	957'157	1'068'274
Marketing et sensibilisation	801'746	167'401
IGSU et activités anti-littering	253'871	251'534
Charges administratives, de déplacement et de représentation	377'535	412'318
Total autres charges d'exploitation	**2'390'309**	**1'899'527**
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**9'341'438**	**10'008'796**
(Dissolution)/Constitution d'une provision pour le fonds de gestion des déchets	-1'289'183	1'063'595
Charges financières	2'575	6'153
Produits extraordinaires et hors exploitation	49'480	25'494
Charges extraordinaires et hors exploitation	-11'138	-7'296
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	**0**	**0**

Bilan pour l'exercice	31.12.2022	31.12.2021
ACTIF	CHF	CHF
Liquidités	7'763'470	8'812'424
Créances résultant de livraisons et prestations		
– vis-à-vis de tiers	1'112'708	1'540'922
– vis-à-vis de parties prenantes	1'008'556	1'203'331
Autres créances à court terme	77'914	0
Comptes de régularisation actifs	90'337	63'810
Total actif circulant	**10'052'985**	**11'620'487**
Actif immobilisé	4	4
Total actif immobilisé	**4**	**4**
TOTAL DE L'ACTIF	**10'052'989**	**11'620'491**
PASSIF		
Fonds étrangers		
Dettes résultant d'achats et de prestations de services	144'618	150'115
Autres dettes à court terme	0	141'255
Comptes de régularisation passifs	556'053	578'849
Provisions	154'612	263'383
Total des fonds étrangers à court terme	**855'283**	**1'133'602**
Provisions pour le fond de gestion des déchets	8'741'836	10'031'019
Total des fonds étrangers à long terme	**8'741'836**	**10'031'019**
Total des fonds étrangers	**9'597'119**	**11'164'621**
Fonds propres		
Capital de la coopérative	230'000	230'000
Réserves libres	225'870	225'870
Total des fonds propres	**455'870**	**455'870**
TOTAL DU PASSIF	**10'052'989**	**11'620'491**

Annexe

Principes fondamentaux

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (32e titre du droit des obligations). Les principes d'évaluation essentiels qui ont été appliqués et qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-dessous. Il convient de tenir compte à cet égard que, pour assurer la pérennité d'une entreprise, il est possible de recourir à la constitution et à la dissolution de réserves latentes.

Emplois à plein temps

Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, le nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle n'a pas dépassé 10.

Commentaire relatif au compte de résultat

Produit de la CAR et des prestations
Les recettes de la CAR ont diminué de 30 % en raison de la réduction de la contribution. Au total, les quantités déclarées ont connu une meilleure croissance que ce qui avait été budgété. Alors que les ventes de canettes dépassent les prévisions de 2 %, les barquettes d'aliments pour animaux ont enregistré un recul de 3 % et les tubes alimentaires de 12 %. L'effet catalyseur qu'a eu la pandémie sur la consommation domestique, par la vente accrue de tubes alimentaires en particulier, s'est normalisé pour atteindre le niveau d'avant le coronavirus.

Logistique et collecte
Les coûts de collecte et de logistique ont évolué conformément aux prévisions, et sont désormais inférieurs de 15 %. Les dépenses élevées de l'année précédente s'expliquent par le prix historiquement élevé de l'aluminium sur le marché. Les entreprises de recyclage suisses ont profité de l'aubaine et vendu leurs stocks aux fonderies. En réaction, les indemnités de collecte et d'exportation demandées auprès d'IGORA ont été beaucoup plus importantes pour des quantités massivement plus élevées.

Frais de marketing, sensibilisation et lutte anti-littering
Les dépenses liées au marketing et à la lutte anti-littering ne sortent pas du cadre des prévisions et ont retrouvé leur niveau d'avant la pandémie. Par rapport à l'année précédente, il a été possible de mettre en œuvre bien plus de mesures de marketing et de communication. Les dépenses pour les activités de loisirs se sont, elles aussi, normalisées après la pandémie.

Coûts de personnel
Les coûts de personnel sont inférieurs de CHF 22'000, resp. 2 %, par rapport aux prévisions. Cela s'explique, entre autres, par des dépenses moindres en frais de déplacement, des remboursements au titre de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, et une masse salariale quelque peu inférieure au budget.

Charges administratives, de déplacement et de représentation, ainsi que produits et charges extraordinaires et hors exploitation
Les charges administratives, de déplacement et de représentation sont inférieures de CHF 35'000 à l'année précédente, et donc en deçà du budget. Les postes extraordinaires et hors exploitation comprennent majoritairement des mises à jour de déclarations des exercices précédents.

Dissolution nette des réserves latentes
Au cours de l'exercice en revue, des réserves latentes d'un montant net de CHF 1'206'000 ont été dissoutes (année précédente: aucune).

Commentaire relatif au bilan

Créances résultant de livraisons et prestations
Contributions de recyclage de l'exercice sous revue pas encore payées en fin d'année mais déclarées, et honoraires pour mandats et factures de conteneurs impayés.

Actifs de régularisation
Comprend les régularisations de contributions de recyclage pas encore payées ainsi que les régularisations dans le temps d'autres postes tels que les assurances.

Actif immobilisé
Les conteneurs achetés n'ont plus été activés au cours de l'exercice sous revue, mais entièrement amortis. Il reste des postes pour mémoire correspondant à chaque catégorie de placement.

Dettes sur livraisons et prestations
Factures pour livraisons et prestations pas encore payées en fin d'année. Il s'agit principalement de contributions pour les prestations de collecte effectuées au cours de l'exercice sous revue.

Autres créances ou dettes à court terme
Il s'agit ici des régularisations de la taxe sur la valeur ajoutée.

Régularisations des passifs
Régularisations transitoires pour des factures pas encore payées de charges diverses. Au cours de l'exercice précédent, celles-ci comprenaient également des postes assimilés à des provisions.

Provisions
En vertu de l'art. 9.5 des statuts, la coopérative doit gérer un fonds de recyclage qui, conformément aux nouvelles règles comptables, est inscrit au bilan au titre de provision. Cette provision couvre le risque entrepreneurial général. Le poste provisions de l'exercice en cours comprend également des éléments opérationnels tels qu'une provision pour les soldes de congés ou des mesures de communication, regroupés sous le poste fonds étrangers.

Fonds propres
Les fonds propres comprennent les apports des coopérateurs et coopératrices et les réserves libres issues de la conversion d'IGORA en coopérative en 1989.

Building a better working world

Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

IGORA-Genossenschaft für Aluminium-Recycling, Zurich

Zurich, le 15 mars 2023

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe, pages 11 à 13) de IGORA-Genossenschaft für Aluminium-Recycling pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à l'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Ernst & Young SA

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Experte-réviseur agréée

Ferro Recycling a été fondé en 1987 dans le but d'organiser la collecte et le recyclage d'emballages en tôle d'acier. Pour se financer, Ferro Recycling prélève une contribution anticipée au recyclage (CAR) d'1 à 2 centimes par emballage. Depuis 2012, le bureau est géré par la Coopérative IGORA.

Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale annuelle, les membres décident des activités futures et du budget, de même que du rapport annuel et des comptes annuels.
Christine Wiederkehr-Luther (Fédération des Coopératives Migros) a été réélue pour un mandat de trois ans.

Comité

- **Hans-Martin Wahlen,** président
- **Guido Fuchs,** Coopérative Coop
- **Matthias Koch,** Elektrozinn AG
- **Christine Wiederkehr-Luther,** Fédération des Coopératives Migros

Membres et membres invités

Les membres de Ferro Recycling sont des entreprises suisses de premier plan, qui exercent des activités dans la fabrication et le commerce ou dans le recyclage d'emballages en tôle d'acier. En 2022, Ferro Recycling a accueilli comme nouveau membre Danone Suisse SA, Zurich. Aucun départ n'a été enregistré. En 2022, Ferro Recycling compte donc au total 31 membres avec droit de vote et 6 membres invités.

Coopérations de Ferro Recycling

Swiss Recycling	swissrecycling.ch

Compte de résultat pour l'exercice	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Produit de la CAR et cotisations des membres	1'655'415	1'856'752
PRODUITS NETS RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	**1'655'415**	**1'856'752**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Logistique et collecte		
Participation au coût du transport et de désétamage	41'976	39'766
Contributions logistique	1'042'570	1'094'033
Total logistique et collecte	**1'084'546**	**1'133'799**
Charges de marketing	364'182	385'183
Coûts du mandat Suisse romande et Suisse alémanique	126'620	135'678
Charges de bureau et administratives	3'551	3'745
Total autres charges d'exploitation	**494'353**	**524'606**
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1'578'899**	**1'658'405**
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	**76'516**	**198'347**
(Dissolution)/Constitution d'une provision pour le fonds de gestion des déchets	72'086	198'185
Charges financières	3'430	162
Charges extraordinaires et hors exploitation	1'000	0
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	**0**	**0**

Bilan pour l'exercice	31.12.2022	31.12.2021
ACTIF	CHF	CHF
Liquidités	556'365	625'601
Créances résultant de livraisons et prestations	597'628	486'423
Autres créances à court terme	6'607	0
Comptes de régularisation actifs	79'695	206'987
TOTAL DE L'ACTIF	**1'240'295**	**1'319'011**
PASSIF		
Fonds étrangers		
Dettes résultant d'achats et de prestations de services	58'184	157'518
Autres dettes à court terme	0	60'440
Comptes de régularisation passifs	152'846	143'874
Provisions	10'000	10'000
Total des fonds étrangers à court terme	**221'030**	**371'832**
Provisions pour le fond de gestion des déchets	989'477	917'391
Total des fonds étrangers à long terme	**989'477**	**917'391**
Total des fonds étrangers	**1'210'507**	**1'289'223**
Patrimoine de l'association	29'788	29'788
Total des fonds propres	**29'788**	**29'788**
TOTAL DU PASSIF	**1'240'295**	**1'319'011**

Annexe

Principes fondamentaux

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (32e titre du droit des obligations). Les principes d'évaluation essentiels qui ont été appliqués et qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-dessous. Il convient de tenir compte à cet égard que, pour assurer la pérennité d'une entreprise, il est possible de recourir à la constitution et à la dissolution de réserves latentes.

Emplois à plein temps

Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, le nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle n'a pas dépassé 10.

Commentaire relatif au compte de résultat

Produit de la CAR et cotisations des membres
En 2022, les ventes de boîtes de conserve ont diminué d'environ 4 % par rapport à l'année passée, une normalisation étant intervenue après la pandémie. Le recul n'a cependant pas été aussi prononcé que prévu initialement, et le budget a pu être dépassé d'environ 4 %.

La part indemnisée par la Coopérative IGORA pour les quantités d'alu enregistrées dans la collecte de boîtes de conserve (ce qui génère des coûts) a été portée de 35 % à 48,35 % suite à une récente étude de Carbotech. Les quantités en soi restent relativement constantes. De plus, la facturation comprenait un forfait historique de coûts résultant du regroupement des conteneurs de tôle d'acier et d'aluminium. Aujourd'hui, ce forfait n'a plus de raison d'être étant donné que les coûts sont déjà couverts par les parts effectives.

Participation au coût du transport de désétamage
Un montant de CHF 20 par tonne est versé pour le métal recyclé et désétamé en Suisse.

Logistique et collecte
Par rapport à l'année passée, les coûts de logistique ont diminué d'environ 4 %. En effet, en réaction au recul des ventes, les collectes ont, dans un même temps, diminué de 2 %, et le dédommagement mixte a reculé lui aussi de 2 %. Si l'on compare les budgets, les coûts s'inscrivent à environ 3 % en deçà des attentes en raison de leur évolution réjouissante.

Charges liées au marketing, coûts du mandat et charges de bureau et administratives
Pour les postes mentionnés, toutes les dépenses sont inférieures à celles de l'année précédente et restent dans le cadre du budget.

Commentaire relatif au bilan

Liquidités
Liquidités auprès de la Bank Cler.

Créances sur livraisons et prestations et actifs de régularisation
Contributions anticipées au recyclage dues sur emballages en tôle d'acier et actifs transitoires à la fin de l'exercice sous revue.

Dettes sur livraisons et prestations, autres dettes à court terme et régularisations des passifs
Factures impayées et régularisations à la fin de l'exercice sous revue.

Provisions
Outre le fonds d'élimination, les provisions comprennent également les provisions opérationnelles.

Building a better working world

Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

Ferro Recycling Verein zur Förderung des Recyclings von Stahlblechverpackungen, Zurich

Zurich, le 15 mars 2023

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe, pages 16 à 18) de Ferro Recycling Verein zur Förderung des Recyclings von Stahlblechverpackungen pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Ernst & Young SA

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Experte-réviseur agréée

Coopérative IGORA pour le recyclage de l'aluminium
Hohlstrasse 532
8048 Zurich
Tél. 044 387 50 10
info@igora.ch
www.igora.ch

Ferro Recycling
Association de promotion du recyclage des emballages en tôle d'acier
Hohlstrasse 532
8048 Zurich
Tél. 044 533 55 25
info@ferrorecycling.ch
www.ferrorecycling.ch

Coopérative IGORA /
Ferro Recycling Suisse romande
ZI En Budron E9
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 653 36 91

Membre de la Communauté d'intérêts pour un monde propre IGSU et de Swiss Recycling

Membre de Swiss Recycling